

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME

Monsieur le conseiller Pascal Tremblay donne avis qu'il présentera, à une séance subséquente du conseil de cette municipalité, un règlement modifiant le plan d'urbanisme suite à l'adoption du règlement de la MRC du Fjord-du-Saguenay 16-355 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin de rendre applicable la décision favorable de la CPTAQ rendu en date du 8 décembre 2015 concernant la demande à portée collective, pour l'implantation de résidence en zone agricole.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2015-341

Madame la conseillère Danie Ouellet donne avis qu'elle présentera, à une séance subséquente du conseil de cette municipalité, un règlement modifiant le plan d'urbanisme suite à l'adoption du règlement 16-355 de la MRC du Fjord-du-Saguenay modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin de rendre applicable la décision favorable de la CPTAQ rendu en date du 8 décembre 2015 concernant la demande à portée collective, pour l'implantation de résidence en zone agricole.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION ET LE PRÉLÈVEMENT DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES ET AUTRES COMPENSATIONS ET TARIFICATIONS POUR LE BUDGET DE L'ANNÉE 2019 ET ABROGEANT À TOUTES FINS QUE DE DROIT LE RÈGLEMENT 2017-376

Monsieur le conseiller Fernand Harvey donne avis qu'il présentera, à une séance du conseil de cette municipalité, un règlement décrétant l'imposition et le prélèvement des taxes foncières générales et spéciales et autres compensations et tarifications pour le budget de l'année 2019 et abrogeant à toutes fins que de droit le règlement 2017-376.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION ET LE PRÉLÈVEMENT D'UNE TAXE SPÉCIALE DE 200\$ POUR LE SECTEUR DE LA RUE DES TREMBLES

Monsieur le conseiller Pascal Tremblay donne avis qu'il présentera, à une séance subséquente du conseil de cette municipalité, un règlement décrétant l'imposition et le prélèvement d'une taxe spéciale dans le secteur des rues Fortin et des Trembles.

AVIS DE MOTION : AMENDEMENT AU RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX 2018-381

Monsieur le conseiller Fernand Harvey donne avis qu'il présentera, à une séance subséquente du conseil de cette municipalité, un règlement amendant le règlement 2018-381, intitulé «Règlement sur les animaux».

REJEAN BEDARD, MAIRE

MARTIN GAGNE, DIRECTEUR-GENERAL ET SECRETAIRE-TRESORIER

DONNÉ À LAROUCHE, ce 7^e jour de novembre 2018.

Martin Gagné
directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil le 7 novembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 7 novembre 2018.

Martin Gagné,
directeur général et secrétaire-trésorier